



CH-3003 Berne, OFT

Aux entreprises de navigation au bénéfice d'une
concession fédérale



Circ. ETC n° 20

Référence/référence du dossier: 243.2/2008-03-06/178

Votre référence:

Notre référence: sam

Traité par: Michael Sanders

Berne, le 12 mars 2008

Répartition des engins de sauvetage individuels sur les bateaux ayant plusieurs ponts

Mesdames, Messieurs,

Avec l'introduction de l'ordonnance révisée sur la construction des bateaux (OCB; RS 747.201.7) et des dispositions d'exécution ad hoc, il a été décidé qu'après l'expiration du délai transitoire, en 2012, chaque voyageur devrait disposer d'un engin de sauvetage individuel à bord des bateaux à passagers. L'OFT a appris que les entreprises ont commencé d'appliquer cette nouvelle disposition. Mais l'installation de ces engins sur des bateaux à plusieurs ponts soulève des questions.

L'art. 40, al. 2, OCB prescrit que les engins de sauvetage doivent être installés à bord de manière à être accessible facilement et en toute sécurité en cas de besoin. Leur distribution doit pouvoir être immédiate.

Sur les bateaux ayant plusieurs ponts, la concentration de tous les engins de sauvetage sur un seul pont peut dans certaines circonstances restreindre la facilité d'accès et la distribution des engins aux passagers. Cela n'est pas conforme à l'esprit de l'OCB.

Dans les bateaux à plusieurs ponts, il faut donc veiller à ce que le nombre des gilets de sauvetage entreposés sur chaque pont corresponde à peu près au nombre des passagers de ce pont. Il n'est pas exclu que l'on puisse, dans certains cas particuliers, déroger à ce principe pour des raisons d'exploitation. Dans de tels cas, le plan de sauvetage et le rôle de sécurité doivent être revus et adaptés en conséquence.

Nous vous prions de prendre connaissance de ce qui précède.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS



Jürg Marti, sous-directeur
Division Surveillance

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS



Gerhard Kratzenberg, chef de section
Section Navigation

Copie pour info: MAJ, sf/aa